

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article585>



Programme du séjour à Londres

- Les enseignements - Anglais -

Date de mise en ligne : lundi 21 novembre 2011

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Programme du séjour à Londres

Programme séjour Londres					
	lundi 23 janv.	mardi 24 janv.	merc. 25 janv.	jeudi 26 janv.	vend. 27 janv.
Petit déjeuner	Non inclus	Petits déjeuners en famille			
matin	Départ Lyon-Lille TGV 9h- 11 h57	Tour panoramique centre ville en car commenté par les professeurs	(quartier Westminster) Cabinet War room & Churchill museum	(quartier South bank) Shakespeare's Globe theatre Balade à pied Millennium bridge, St Paul's Cathedral)	Départ vers 8h30 11h55 présentation 12h55 Traversée Ferry Douvres Calais
	Lille 12h prise en charge par l'autocar	National gallery			
déjeuner	Non inclus	Pique-niques fournis par les familles			
Après-midi	Trajet vers Calais 14h25 présentation 15h25 Traversée Ferry Calais Douvres Arrivée Douvres vers 16h Route vers lieu d'hébergement vers 18h30	(quartier de la City) London Tower & the Crown jewels	Balade à pied à Westminster	(quartier South bank) Tate modern	Arrivée Calais vers 15h30 Trajet vers Lille en car Présentation à la gare Lille à 17h30 TGV Lille-Lyon à 18h26
			(quartier South bank) London Dungeon	Covent Garden China town Leicester square ou Oxford street	
dîner	Dîner en famille d'accueil				Non inclus
Soirée & nuit	Nuits en famille d'accueil				Retour Lyon 21h30



FICHE DE RENSEIGNEMENTS : à compléter et à rendre à Mme Halary ou Mme Miliani.

– **PAPIERS D'IDENTITE** et **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE** ou **PASSEPORT** : merci de nous fournir la photocopie recto-verso de ces documents

– LA CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

Elle est délivrée par la Sécurité Sociale dont dépendent les parents et permet le remboursement d'éventuels soins médicaux au retour en France, sur les bases françaises. Elle est à demander quelques semaines avant le voyage et est valable 1 an. Elle est gratuite.

Chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public, présentez votre carte ou votre certificat provisoire. Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vos frais médicaux sont pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui vous accueille.

– DEUXIEME ET TROISIEME VERSEMENTS

Le deuxième versement (120 euros) est dû pour le **18 novembre 2011**

Le dernier versement (42 euros) est dû pour le **14 décembre 2011**

– REUNION D'INFORMATION AUX PARENTS

Mardi 22 novembre à 18h30 au self.